

# COMITE DES DEPARTEMENTAL d'AVIRON DES ARDENNES

## CHAMPIONNATS ZONE NORD-EST J14 BATEAUX COURT & J16, J18, S-23 BATEAUX LONGS

### SAMEDI 10 - DIMANCHE 11 JUIN 2017

#### 1. Calendrier

- Lundi 15 mai 8h00 - Ouverture des inscriptions sur le site Intranet de la F.F.A.
- Vendredi 02 juin 14h00 - Clôture des inscriptions
- Vendredi 02 juin 16h00 - Consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Mercredi 07 juin 12h00 - Diffusion du programme des courses du Championnat
- Vendredi 09 juin 19h00 - Réunion des délégués (Base de Loisirs 1<sup>er</sup> étage)

#### 2. Epreuves

- J13 & 14

**Jeune – distance de course : 1 000 m**

1	J13F1x	1 rameuse en couple
2	J13H1x	1 rameur en couple
3	J14F1x	1 rameuse en couple
4	J14H1x	1 rameur en couple
5	J14F2x	2 rameuses en couple
6	J14H2x	2 rameurs en couple

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

- J13 & J14

1. J14F4X+
2. J14F8+
3. J14H4X+
4. J14H8+

Pour ces courses additionnelles, inscriptions également sur le serveur fédéral.

- J16 / J18 & S-23

**J16 – distance de course : 1 500 m**

1	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
2	J16F2x	2 rameuses en couple
3	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
4	J16F1x	1 rameuse en couple
5	J16F4x	4 rameuses en couple
6	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
7	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
8	J16H2x	2 rameurs en couple
9	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
10	J16H1x	1 rameur en couple
11	J16H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
12	J16H4x	4 rameurs en couple
13	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur

**J18 – distance de course : 2 000 m**

14	J18F2x	2 rameuses en couple
15	J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
16	J18F4x	4 rameuses en couple
17	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
18	J18H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
19	J18H2x	2 rameurs en couple
20	J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
21	J18H4x	4 rameurs en couple
22	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur

**S-23 – distance de course : 2 000 m**

23	S-23F2x	2 rameuses en couple
24	S-23F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
25	S-23H2x	2 rameurs en couple
26	S-23H4-	4 rameurs en pointe sans barreur

### 3. Remarques

#### ➤ Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de sociétés.

Lors des championnats de zone, à partir de deux équipages, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

**Les droits d'engagements sont de 5 € par siège rameur inscrit sur le serveur fédéral.** Les chèques doivent être libellés à l'ordre du « CDA08 ». Le montant des droits d'engagements doit **impérativement** être réglé avant la réunion des délégués.

#### ➤ L'entraînement sur le bassin se fera sous la responsabilité des clubs.

#### ➤ Equipages J14

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats de zone jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat de zone.

Engagements aux championnats de zone jeune : Les engagements aux championnats de zone jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

#### ➤ Equipages J16

Les rameurs J15 et J16 participant aux championnats de zone doivent être titulaires du brevet de rameur or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation. La présentation d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16

#### ➤ Equipages J18

Le championnat de France J18 bateaux longs est couru avec 18 engagés maximum. Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

#### ➤ Engagements aux championnats National Jeune

Participation au Championnat national jeune :

- Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
- 75% des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.
- Tous les rameurs doivent être en possession du brevet d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

#### ➤ Engagements aux championnats de France J16 et J18 bateaux longs

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

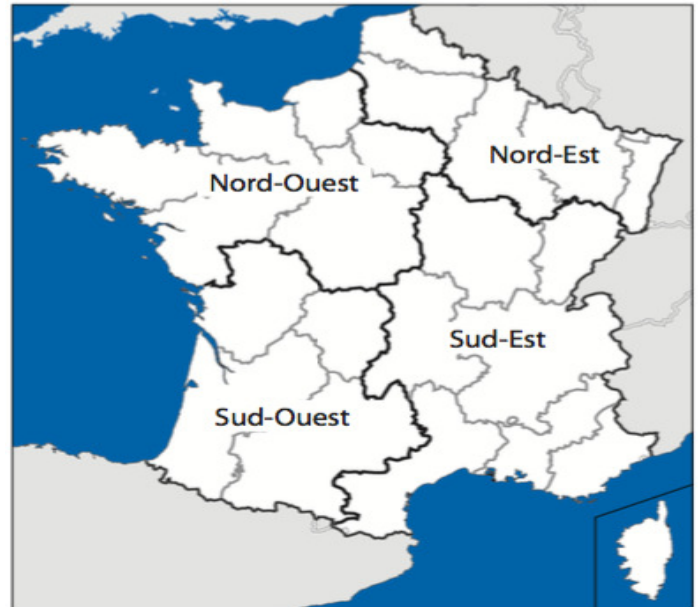
A l'issue des championnats de zone :

- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent le nom des rameurs ayant effectivement participé aux championnats de zone.

- Les sociétés des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué de la société à la réunion des délégués des sociétés lors du championnat de France.

#### 4. Réglementation sportive

Catégories	J16	J18 bateaux longs et sénior -23 ans
Total de qualifiés	24	18
Nord Est	4	3
Nord-Ouest	7	5
Sud Est	9	7
Sud-Ouest	4	3



En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles seront attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2017 :

24 qualifiés : Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est

18 qualifiés : Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Ouest

#### **IMPORTANT :**

Pour les épreuves J18 & S-23, le championnat de zone se déroulera de la manière suivante pour les épreuves à plus de 6 engagés :

- Matin : séries
- Classement au temps
- Après-midi : finales A, B, C...

Pour les épreuves à 6 engagés ou moins :

- Matin : 1 série pour attribuer les couloirs de la finale A
- Après-midi : finale A

Attention, dans le cas où les courses de l'après-midi ne pourraient être courues, pour quelque raison que ce soit, les résultats des séries du matin pourront servir pour la qualification pour les championnats de France.

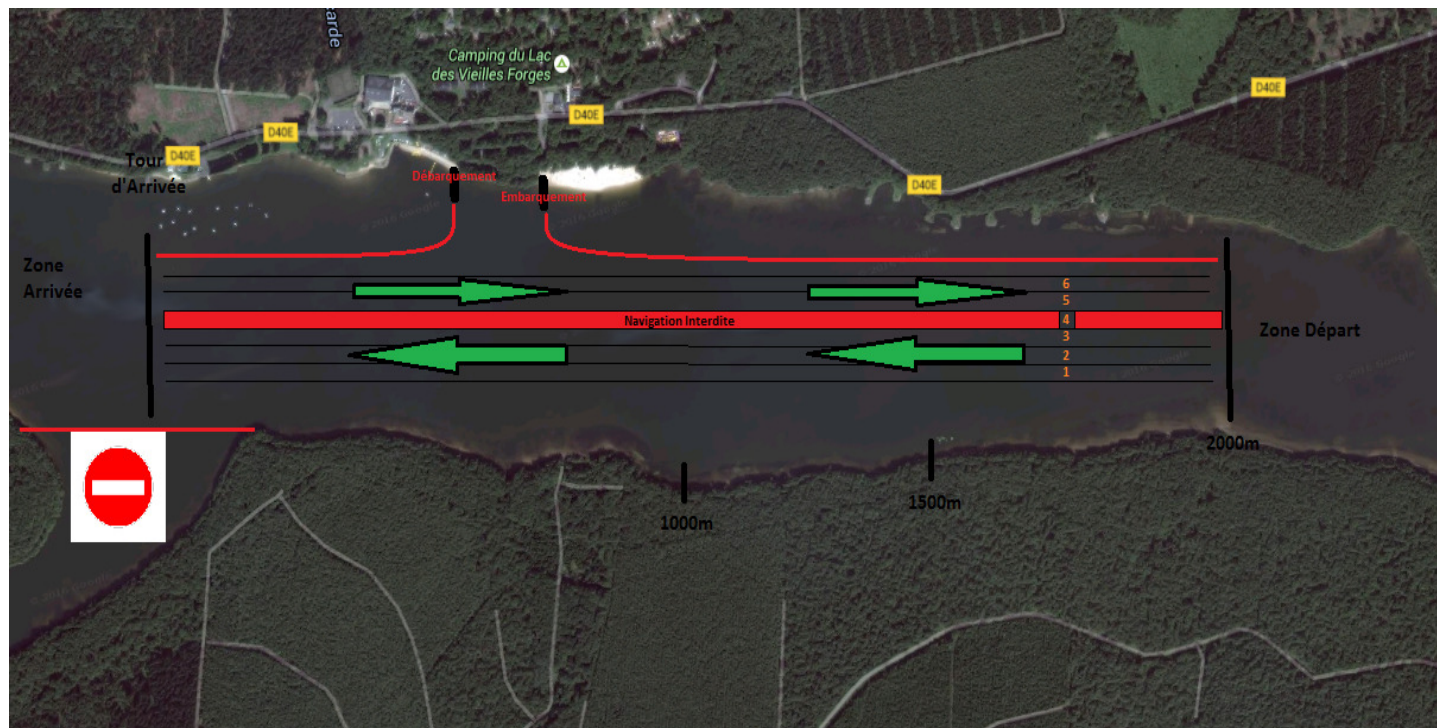
# ANNEXES

Barème des points de performance du championnat de zone pour le calsssement national jeunes :

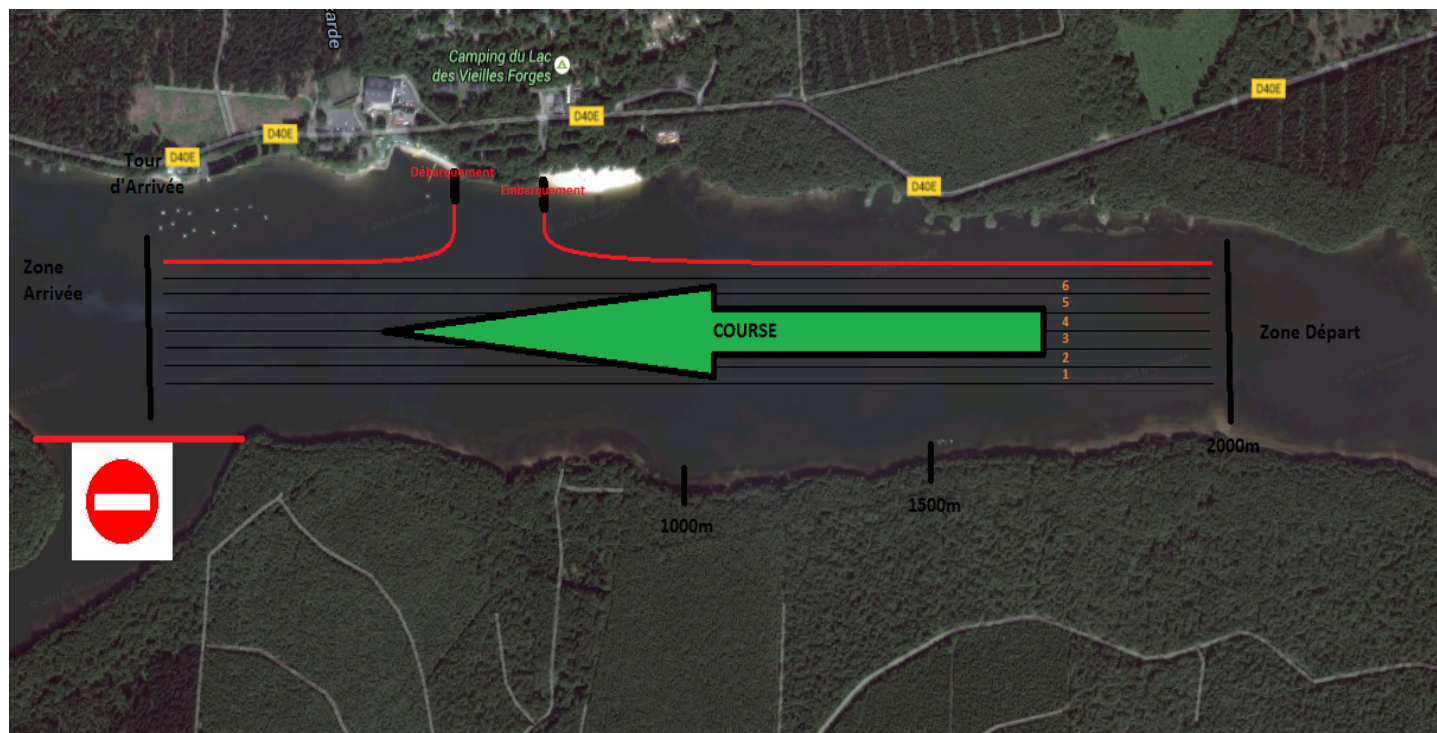
Points de performance Championnat de zone		
Place	1K	2K
1	72	108
2	70	105
3	68	102
4	66	99
5	64	96
6	62	93
7	60	90
8	58	87
9	56	84
10	54	81
11	52	78
12	50	75
13	48	72
14	46	69
15	44	66
16	42	63
17	40	60
18	38	57
19	36	54
20	34	51
21	32	48
22	30	45
23	28	42
24	26	39
25	24	36
26	22	33
27	20	30
28	18	27
29	16	24
30	14	21
31	12	18
32	10	15
33	8	12
34	6	9
35	4	6
36	2	3



## Plans de circulation sur le bassin : ENTRAÎNEMENT



## Plans de circulation sur le bassin : EN COURSE



## Plans au sol :



## RESTAURATION :

Vous trouverez en pièces jointes, la fiche de réservation des repas.

Un tarif préférentiel (11 € pour les déjeuners et dîners) sera accordé aux clubs qui rendent réponse avant le samedi 27 mai 20h. Du 27 mai au 3 juin 20h, ce tarif passera à 12€. Du 3 au 7 Juin, ce tarif passera à 14 €.

# CONTACTS

Arnaud TIXIER, coordonateur sportif et président de la zone Nord-Est  
Tél : 06.87.44.75.71 / [arnaud.tixier@me.com](mailto:arnaud.tixier@me.com)

Sandrine HANRAS, Présidente du Comité Départemental des Ardennes  
Tél : 06.41.42.05.45/ [sandrine.hanras@gmail.com](mailto:sandrine.hanras@gmail.com)

Loïc TISSERANT, Technicien Sportif Départemental  
Tél : 06.47.35.20.04 / [cdaviron08@orange.fr](mailto:cdaviron08@orange.fr)

Samuel REMY, Président de Jury  
Tél : 06.76.17.60.36 / [samuel.remy@avironfrance.fr](mailto:samuel.remy@avironfrance.fr)

Marion JULLIEN, Conseillère Technique Régionale Lorraine  
Tél : 06.15.38.48.26 / [marion.jullien@avironfrance.fr](mailto:marion.jullien@avironfrance.fr)